



## TARIFS & REGLEMENT FINANCIER

(annexe à la fiche d'inscription)

\*

**2022-2023**

	<b>Période facturée</b>	<b>Maternelle (PS/MS) (le matin uniquement)</b>	<b>Autres classes</b>
Frais généraux annuels *	Septembre	236,00 €	
Contribution enseignement SEPT	Septembre	120,00 €	167,00 €
Contribution enseignement TRIM 1	1 <sup>er</sup> trimestre	360,00 €	501,00 €
Contribution enseignement TRIM 2	2 <sup>ème</sup> trimestre	360,00 €	501,00 €
Contribution enseignement TRIM 3	3 <sup>ème</sup> trimestre	360,00 €	501,00 €
<b>Total annuel</b>		<b>1 436,00 €</b>	<b>1 906,00 €</b>

\* Frais généraux annuels : assurances, frais administratifs, photocopies, eau, électricité, matériel de sport, jeux...

### Autres frais :

- Droits d'inscription des nouveaux élèves : 32 €
- Etude régulière : 16 € en septembre ; 63 € le trimestre
- Etude occasionnelle : 3 €
- Livres loués par l'école : 3 € par année scolaire et par livre (Cf. liste de livres par classe)

### Réductions :

Les familles ayant plusieurs enfants inscrits dans l'école bénéficient d'une réduction sur la contribution d'enseignement de 10% pour le 2<sup>ème</sup> enfant, 15% pour le 3<sup>ème</sup>, 20% pour le 4<sup>ème</sup>...

\*\*\*\*\*

**Rappel :** L'inscription de vos enfants à l'école Saint-Joseph suppose l'acceptation du présent règlement financier. Pour toute situation particulière ou difficulté financière, merci de prendre directement contact avec l'économat à l'adresse : [econome@saintjoseph.ovh](mailto:econome@saintjoseph.ovh) ou au 06.64.40.06.43.

### Autres informations :

- 1. Arrhes :** Montant non remboursé en cas d'une annulation d'inscription sauf cas de force majeure (mutation imprévue...).
- 2. Facturation :** 4 factures sont établies au cours de l'année. La première en septembre puis au début de chaque trimestre scolaire. Une facture complémentaire à la fin du mois de juin vous sera éventuellement adressée pour des frais qui seraient postérieurs à la facture du 3<sup>ème</sup> trimestre (étude occasionnelle, sorties...)
- 3. Sorties de classe – Pèlerinages :** Facturation sur pièce.
- 4. Mode de règlement :**
  - Virement (IBAN : FR76 3007 7049 7421 0570 0020 052 -BIC : SMCTFR2A – Banque : SMC)
  - Chèque à l'ordre de Ecole Saint-Joseph
  - Espèces contre reçu

Le règlement des factures peut être effectué en une ou plusieurs fois.

**Attention ! Tout mois commencé reste dû en cas de départ en cours d'année.**

M.A.J : 03/05/22